

# Association pour la Dépollution des Anciennes Mines de la Vieille Montagne



## CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023 le 18 février 2023 à 16h au Foyer Municipal de Saint Félix de Pallières

Bonjour à toutes et tous

En tant qu'adhérent vous êtes chaleureusement invités à l'Assemblée générale annuelle 2021 de l'association ADAMVM, le samedi 13 novembre de 16h à 19h.

S'il le faut vous pouvez régler votre cotisation 2023 maintenant ou avant l'AG, afin d'être à jour et avoir le droit de voter.

Pour pouvoir rester un peu plus longtemps ensemble et discuter, nous terminerons par un apéro dînatoire.

Nous vous espérons nombreux pour ce moment de partage.

Si vous ne pouvez pas être présents, merci de bien vouloir signer le pouvoir (ci-dessous), de le scanner et de l'envoyer par mail à : [adamvm30@gmail.com](mailto:adamvm30@gmail.com)

Le Secrétariat ADAMVM

Ordre du jour de l'assemblée générale 2023 :

- \* Séverin Pistre (hydrogéologue à la fac de sciences de Montpellier) et Raphaël Bondu (post-doctorant) présentation de l'article, « Impact des activités minières passées sur la qualité de l'eau dans une zone karstique de la région des Cévennes, dans le sud de la France. »
- \* *questions/débat*
- \* Stephan Leclercq : présentation de Phytoremédiation sur sol contaminée
- \* *questions/débat*
- \* Rapport moral par le président
- \* Rapport financier par le trésorier
- \* La situation juridique et la suite
- \* Le devenir de l'association / les actions
- \* Infos sur le projet de création de SIS (Secteurs d'Informations sur les Sols) Nouveau zonage du porter à connaissance (2016) et ses restrictions d'urbanisation
- \* Renouvellement d'adhésions
- \* Clôture avec apéro dînatoire

Fait le 04 février 2023 pour l'association par le secrétaire Joop van Helmond

**LE POUVOIR : à signer, scanner et envoyer par mail à : [adamvm30@gmail.com](mailto:adamvm30@gmail.com)**

soussigné.....

Adhérent à l'association ADAMVM

domicilié à .....

donne pouvoir à ..... adhérent

ADAMVM, pour me représenter et voter à ma place, à l'Assemblée Générale Annuelle

du 18 février 2023 à 16h à Saint Félix de Pallières

Fait le ..... Signature .....